



Édito du maire



Les grandes lignes du discours De Mme le Maire lors des vœux du 6 janvier :

« Il y a un an, j'évoquai avec vous les actions envisagées pour l'année 2024 et bien la quasi-totalité et d'autres venues en cours d'année ont été réalisées :

- Aménagement extérieur de l'épicerie (une priorité).
- Matérialisation au sol des emplacements sur la place de l'église.
- Embellissement du port de l'Isle Saint Georges en respectant les enjeux de biodiversité.
- Renouvellement de la conduite d'adduction d'eau, ancienne et défectueuse de la rue du lavoir.
- Réunions de quartier, car votre avis est essentiel dans notre démarche.
- Mise en couleur de nos bâtiments communaux.
- Je souligne la participation active de nos petits écoliers Lilais à la commémoration de la cérémonie du 11 Novembre.

Et 2025 et bel et bien arrivé ! Nous l'attendons, nous l'espérons et plus vite que de le dire, le mois de Février est déjà entamé.

Les projets communaux vont se poursuivre doucement et sereinement en ayant pour objectif le maintien d'un budget stable et solide pour l'année à venir.

Nous continuerons à évoluer vers un plan de sobriété énergétique visant à consommer moins. N'oublions pas que chaque geste compte à la maison comme pour la commune.

Sensibiliser les jeunes et moins jeunes, addicts à la sobriété numérique, en stoppant les systèmes audiovisuels non indispensables.

Sur la commune, vous avez pu remarquer l'installation d'une infrastructure de recharge pour les véhicules électriques (IRVE). Nous avons pu bénéficier gratuitement d'un composteur individuel pour le tri à la source des déchets biodégradables. A venir, la mise en place de bacs collectifs pour les logements du centre bourg. Création d'un parking supplémentaire à proximité du complexe des Gravettes. Nous souhaitons vivement désengorger la place de l'église, priorisée alors pour les Lilais. Continuité dans l'entretien des bâtiments communaux.

Un travail est actuellement en cours sur la signalisation et la communication sur l'histoire du port. Il reste maintenant à revoir avec la CCM la sécurisation du port par la mise en place de rambardes de sécurité.

Poursuite du soutien aux associations locales qui jouent un rôle fondamental dans le dynamisme de notre territoire. Nous les accompagnerons dans leurs différents projets, afin de renforcer le lien social et culturel.

Nos aînés ne sont pas oubliés et ont été invité à partager un repas pour fêter cette nouvelle année.

L'éducation de nos enfants, une priorité majeure de nos actions, mais malgré le maintien de nos efforts dans la mesure de nos moyens pour fournir les meilleures conditions d'apprentissage possible, l'école publique d'Isle Saint Georges se voit dans l'obligation par l'éducation Nationale de fermer une classe, avec ses 39 élèves inscrits à la rentrée de septembre 2025.

L'information, parlons- en également, vous la lisez avec beaucoup d'intérêt nos brèves Lilaises, vous êtes de plus en plus nombreux sur nos supports numériques d'information.

Je vous remercie pour l'assiduité émise à avoir communiquer rapidement les informations pour le recensement : plus le recensement est précis, plus cette dotation est importante !

Je remercie les représentants de la CCM, son président Monsieur Bernard Fath, nos conseillers départementaux, Madame Corinne Martinez et Monsieur Bernard Fath et leur précieuse aide, ils répondent présents chaque fois que nous les sollicitons pour étudier nos projets communaux.

Merci aux agents de gendarmerie, de police et les pompiers qui assurent notre sécurité et notre tranquillité, ils font, vous le savez un travail remarquable avec des moyens toujours plus contraints.

Mesurons la chance que nous avons de bien vivre ensemble et d'agir ensemble pour conserver, chérir, embellir et développer l'identité de notre petite commune. »

RESTONS CONNECTÉS

www.islesaintgeorges.fr



Édité à 300 exemplaires

Responsable de la publication : Stéphanie DAUBANES

Responsable de la Rédaction : Jean-André LEMIRE

Rédaction et Photographie : Élus, Coralie DAILLEDOUZE, associations et administrés

Votre Maire,
Stéphanie DAUBANES

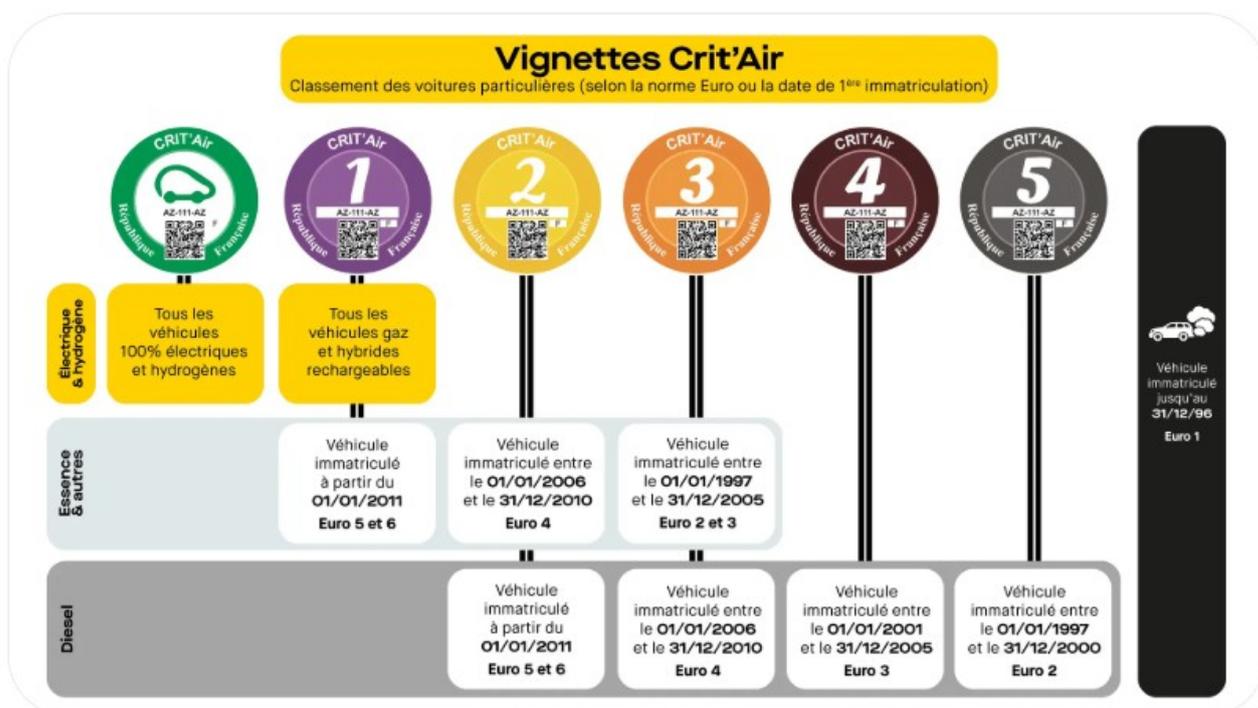
DU CÔTÉ DE LA MAIRIE



Depuis le 17 Janvier 2025 et jusqu'au 1^{er} avril 2025, un arrêté préfectoral prévoit **l'autorisation d'accès aux propriétés privées** (hors habitations) sur la commune des agents de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gironde et ceux auxquels cet organisme aura délégué ses droits dans le cadre du projet « 'inventaire et délimitation des Zones Humides Potentielles d'Intérêt Piscicole dans le lit majeur des rivières de l'Eau Blanche et du Saucats » sur le territoire de la Gironde.

Vous pouvez retrouver cet arrêté affiché en mairie ou le consulter via l'application Intramuros :

<https://www.intramuros.org/isle-saint-georges/actualites/561878>



Cela vous a peut-être échappé, si vous êtes amenés à vous déplacer dans la métropole bordelaise ou d'autres grandes concentrations urbaines, la vignette Crit'Air est maintenant obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2025. Ce dispositif, qui classe les véhicules selon leurs émissions polluantes vise à réduire **l'impact environnemental** dans les zones à circulation restreintes.

En vous procurant la vignette, vous vous assurez une circulation fluide et respectueuse des réglementations en vigueur, notamment **lors de pics de pollution**. Vous évitez en prime de courir le risque d'être verbalisé en cas de contrôle routier effectué par les autorités policières.

. Pour en savoir plus : aller sur le site de la préfecture de la Gironde :

Accueil/Démarches/Crit'Air - Circulation différenciée lors des pics de pollution dans l'agglomération de Bordeaux

. Pour la commander : www.certificat-air.gouv.fr

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur le site internet de la commune
www.islesaintgeorges.com





HOMMAGE A MAYOTTE

LUNDI 23 DÉCEMBRE 2024

JOUR
DE DEUIL
NATIONAL

MAYOTTE

Après le passage du cyclone Chido, Mayotte a subi l'une des catastrophes naturelles la plus grave de l'histoire de France depuis des siècles. Le bilan matériel mais surtout humain est terrible.

Par solidarité, le 23 Décembre 2024 lors du jour de deuil national la municipalité avait invité les administrés à se rendre sur le parvis de la mairie afin de rendre hommage aux victimes et sinistrés.

Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez toujours faire des dons à différents organismes identifiés sur INTERNET : *rechercher dons Mayotte*.



 Recensement
de la population

Le recensement de la population à Isle Saint Georges est terminé !!

Merci à chacun d'entre vous d'avoir participé, d'avoir répondu dans les temps et d'avoir offert un accueil cordial à notre agent recenseur Clara.

Ce recensement permettra d'actualiser les données disponibles, très utiles pour éclairer les décisions des pouvoirs publics notamment en matière d'équipements et de préparer l'avenir de notre commune.

La dotation financière versée par l'État aux communes dépend également de ces chiffres.



« Pour la sécurité de tous, respectons les règles de stationnement »

Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo, d'une voiture. Il en va de même pour les bus. De nombreuses incivilités ont été constatées au niveau de stationnement. En effet, la municipalité est trop souvent confrontée au stationnement gênant de certains véhicules, voir bloquant pour la circulation des bus scolaires. Des barrières ont été installées aux abords de l'église afin de laisser libre l'accès aux bus qui passent minimum deux fois par jour sur la place à cet endroit-là.

La sécurité est le bien et le droit de tous. En respectant les règles du code de la route, chacun de nous y contribue. Un stationnement gênant est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 135€.

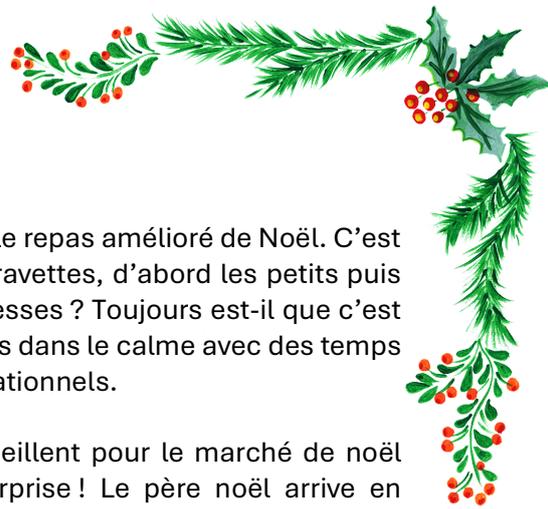


Une partie de la route départementale « Route de St Médard », au niveau du lieu-dit « Le Bernat » s'affaisse considérablement sur le bord de la chaussée et le trou à la sortie du village se reforme après chaque intervention

La municipalité a d'ores et déjà prévenu le centre routier départemental afin qu'ils sécurisent et interviennent le plus rapidement possible.



NOËL À ISLE SAINT GEORGES



19 décembre, une journée consacrée aux enfants de l'Ecole

Midi, tous les enfants sont inscrits au repas de la Cantine. Normal, c'est le repas amélioré de Noël. C'est bien en rang et pratiquement dans un silence total qu'ils arrivent aux Gravettes, d'abord les petits puis les plus grands. Sont-ils intimidés par la présence des élus et des maitresses ? Toujours est-il que c'est bien sagement qu'ils s'installent à leurs places nominatives. Un repas pris dans le calme avec des temps de paroles très apaisés. Bref un agréable moment d'échanges intergénérationnels.

17h l'APE *Les Cartables Fleuris* en place depuis un bon moment accueillent pour le marché de Noël parents et enfants. Pas de répit pour les stands ! Vers 17h15 oh surprise ! Le père Noël arrive en calèche !!!
Ho! Ho! Ho!



LE MOT DE L'APE

Chers parents, enfants et amis,

Grâce à vous, notre goûter de Noël et le spectacle ont été un véritable succès. Voir les sourires des enfants et partager ces moments de joie est notre plus belle récompense.

Un immense merci aux bénévoles, aux enseignants et à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment magique. Votre soutien compte beaucoup pour notre association et pour les enfants.

Nous avons hâte de vous retrouver en 2025 !

L'équipe de l'APE





RÉALISATION DE LA CRÈCHE DE NOËL A L'EGLISE PAR L'ARS

(Association de Restauration et Sauvegarde de l'église)



● BILAN COLLECTE DE SAPINS

Une vingtaine de sapins ont été déposés et transportés par notre employé Communal début janvier. C'est deux fois plus que l'année dernière !

Merci !



VIE DU VILLAGE



La municipalité a comme projet de réaliser sur un week-end de Septembre, une exposition : « **Notre village hier et aujourd'hui** ».

Dans un premier temps pour l'organiser nous souhaitons créer un groupe de travail d'élus et d'administrés. **Les volontaires sont appelés à se signaler en Mairie.**

D'ores et déjà nous sommes à la recherche de photos d'hier qu'elles soient relativement récentes ou très anciennes. Les thèmes qui nous intéressent (liste non exhaustive) : L'architecture



© Crédit photo : Guillaume Bonnaud / SUD OUEST

Les événements communautaires

Les paysages naturels

Les changements dans la vie quotidienne

Les photos de familles



VIE DU VILLAGE

REPAS TRADITIONNEL DES SAGES

Vingt-cinq personnes ont participé au repas des sages, au Petit Caboulot, le 9 février dernier à partir de Midi, offert à celles et ceux ayant plus de 70 ans sur l'année 2024.

Dans son discours d'accueil, Mme le Maire a rappelé l'importance de la transmission d'expériences de vie et de souvenirs pour les générations suivantes

L'atmosphère était conviviale et festive, favorisant les échanges. Au la fin du repas, les participants ont été invités à chanter ensemble, aidés en cela par un répertoire amené par Mme le Maire, créant ainsi une belle communion par l'interprétation de plusieurs chansons traditionnelles.

Les retours sur la qualité du repas, la présentation des plats et le service ont été très positifs : un beau succès pour cette version 2025 !!



LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

C'est accompagnés de Clara et Marine que chaque jour les enfants du périscolaire participent à diverses et nombreuses activités ludiques et manuelles.

Cette année pour Noël, chaque enfant a pu réaliser son petit sapin personnalisé.

A chaque période, sa création et à chaque création, le sourire d'un enfant fier d'avoir œuvré à ce moment de partage.



VIE ASSOCIATIVE

DU CHANGEMENT AU COMITÉ DES FÊTES

C'est devant plus de trente membres bénévoles adhérents du Comité des Fêtes que s'est tenue son Assemblée Générale 2025.

Fête, Randonnée Nocturne, Marché Gourmand, Bals trads et journée des assos ont permis d'animer le village, de bons moments de plaisirs partagés et de belles rencontres. La situation financière est saine, les investissements matériels depuis 2 ans sont conséquents et le compte de résultat par activités permet un contrôle permanent de la justesse des comptes et leur transparence.

Les bilans moraux et financiers ont donc été approuvés à l'unanimité des membres présents.

Cinq membres du Conseil d'administration n'ont pas souhaité se représenter mais restent bénévoles pour donner un coup de main : FERNANDEZ Natacha, GABORIAU Céline, GERMON Clara, MONAMICQ Marine, VAUCOULEUR Yohann. Les entrants, Véronique COURDURIER, Soline DAUBANES, Jean-Marie DUPOUY, Marie LEBRETON.



Le nouveau conseil d'administration

Après la remise d'un petit cadeau aux membres du CA sortant, ce fut le temps de la convivialité.



Comme vous l'avez constaté le Comité a un nouveau Président Paul qui remplace Clara. Nous les avons interviewés.

CLARA : Bilan de 9 ans de présidence

Clara retient de ces 9 ans de Présidence beaucoup de partage, de belles rencontres, le travail d'équipe et de solidarité, une bonne ambiance avec la somme des compétences de chacun et des moments conviviaux inoubliables.

La gestion du Comité des Fêtes c'est un gros travail d'organisation. Il faut constamment être attentif les prérequis réglementaires car il y a une responsabilité juridique importante en cas de problème.

Le seul bémol, c'est la difficulté d'avoir eu aussi la casquette d'employée de mairie.

« Je me suis toujours efforcée de mettre une barrière entre les deux fonctions, cela n'a pas été toujours le cas de mes interlocuteurs internes et externes au Comité.

Je suis ravie de laisser la place à un jeune président entouré d'une équipe rajeunie et ambitieuse à qui je souhaite de belles manifestations. Je reste bien sûr disponible pour leur donner un coup de main. »

PAUL

Paul a 23 ans, cuisinier de profession, habite Isle Saint Georges depuis 3 ans. Membre du comité depuis 2024, il s'est tout de suite particulièrement impliqué dans les activités.

Cette nouvelle expérience l'a motivé à s'investir en responsabilités, du fait du départ de Clara. Il sait qu'il pourra compter sur l'expérience des plus anciens et, est enthousiaste pour réussir les événements déjà existants et pourquoi pas de créer de nouvelles manifestations.

VIE ASSOCIATIVE

NOUVELLE JEUNESSE POUR LE CLAS ?



Créé en 1986, le Centre Lilais d'activités Sportives fêtera bientôt ses 40 ans.

Ayant accueilli plus de 60 adhérents dans ses années les plus fastes, organisé plus de 20 éditions d'une manifestation sportive majeure pour le canton avec la journée non-stop de décathlon olympique moderne, appris à nager à plusieurs enfants du village, le club était un peu au ralenti depuis 2017 et la pratique régulière ne concernait plus que quelques anciens.

Il semblerait qu'une nouvelle génération soit prête à reprendre le flambeau. Pour cette saison 2024-2025 huit nouveaux adhérent-e-s portent à 19 l'effectif du club, et d'autres adhésions sont imminentes.

Les sorties bowling continuent jusqu'en avril, une journée mensuelle d'activités en groupe a été actée, une séance hebdomadaire de remise en forme tous les mercredis soir a lieu depuis décembre aux Gravettes et aux beaux jours les entrainements kayak, canoë dans le Saucats devraient reprendre régulièrement.

Pour rappel la formule du Décathlon Olympique Moderne permet la pratique de nombreuses disciplines sportives en famille, entre amis, en loisirs ou en compétition.

Le coût annuel de l'adhésion est de 30 euros pour un adhérent seul 10€ de plus pour chaque adhérent supplémentaire de la même famille.

Renseignements : Josiane LOPEZ, Vice- Présidente 06 30 05 22 14, Jean André LEMIRE, Président 06 78 68 56 30.

LES RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER

BIBLIOTHÈQUE

Il reste encore des places.

Participation au prix littéraire :

« 13 envies de découvrir pour le tout-petit »

Vous avez un enfant de 0 à 3 ans : avec lui, votez pour le meilleur album jusqu'à mai 2025 !

Albums sélectionnés et règlement du concours à découvrir aux heures d'ouverture de la bibliothèque :

- **Le lundi de 16h30 à 18h30**
- **Le jeudi de 16h30 à 18h30**



Le mot de l'AJC



Bientôt le printemps !

Bientôt le moment de jardiner !

Venez rejoindre, seul ou en famille, les jardiniers du jardin partagé pour semer, planter, récolter, entretenir...et partager des moments conviviaux.

Contact :

@ ajcislésaintgeorges@gmail.com

☎ 06 71 47 79 64 (laisser un message)

